



Assemblée générale

Distr. générale
7 février 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 126 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires

du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Rapport sur l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Étendue des opérations de maintien de la paix et appui du Siège pendant l'exercice allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002	1–4	3
II. Exécution du budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002	5	4
A. Récapitulation des dépenses par catégorie		4
B. Autres recettes et ajustements		5
III. Analyse des écarts	6–14	5
IV. Activités menées par le Service de la formation et de l'évaluation du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002		7
A. Prestations, sur demande, d'une assistance en matière de formation		7
B. Activités suivies		7
C. Demandes de formation au maintien de la paix émanant d'États Membres auxquels le Service n'a pas pu donner suite		8
V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre à sa cinquante-septième session	15	8



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002.

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	1er juillet 2001 au 30 juin 2002		Écart	
	Montants répartis	Dépenses	Montant	Pourcentage
Postes	70 039,4	67 508,1	2 531,3	3,6
Objets de dépense autres que les postes	19 709,8	16 834,9	2 874,9	14,6
Montant brut	89 749,2	84 343,0	5 406,2	6,0
Recettes provenant des contributions du personnel	10 497,9	11 015,0	(517,1)	(4,9)
Montant net	79 251,3	73 328,0	5 923,3	7,5

Ressources humaines : occupation des postes

	1er juillet 2001 au 30 juin 2002	1er janvier au 30 juin 2002 (postes supplémentaires)
Effectif autorisé		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	341	80
Services généraux et catégories apparentées	221	45
Postes pourvus (nombre moyen)		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	310	46
Services généraux et catégories apparentées	219	33
Taux de vacance (en pourcentage)		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	9,1	42,5
Services généraux et catégories apparentées	1,0	26,7

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées dans la section V.

I. Étendue des opérations de maintien de la paix et appui du Siège pendant l'exercice allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002

1. Au cours de la période considérée, il restait 13 opérations de maintien de la paix en cours après la liquidation de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola et de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine. Ainsi qu'il est indiqué dans la note du Secrétaire général en date du 1er février 2002 sur les montants des ressources approuvées au titre des opérations de maintien de la paix pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002 (A/C.5/56/36), le montant total de ces ressources est resté relativement stable par rapport à la précédente période de 12 mois qui a pris fin le 30 juin 2001 et s'est situé aux alentours de 2,7 milliards de dollars. Au cours de cette période, le nombre maximum de soldats déployés s'est chiffré à 38 100, contre 29 190 en 2000/01. Le nombre maximum d'observateurs militaires et d'observateurs de la police civile pour la période 2001/02 est resté relativement stable par rapport à 2000/01 et s'est établi à 1 634 et 7 957, respectivement. De manière analogue, en 2000/01 comme en 2001/02, les effectifs du personnel civil pour l'ensemble des opérations de maintien de la paix se sont chiffrés en moyenne à 16 300 personnes.

2. L'un des faits marquants dans l'application des recommandations du Groupe d'étude sur les opérations de paix des Nations Unies au cours de la période considérée a été l'élaboration du concept de stocks de matériel stratégique décrit dans le rapport du Secrétaire général (A/56/870), qui a été approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 56/292 du 27 juin 2002. Parmi les autres progrès réalisés en ce qui concerne la capacité de déploiement rapide du Département des opérations de maintien de la paix, on peut citer la mise en place d'un nouveau système de déploiement rapide des unités militaires constituées dans le cadre du système de forces et moyens en attente des Nations Unies, la création d'un fichier de personnels de police civile sous astreinte, l'établissement de définitions d'emplois génériques pour le personnel militaire et les membres de la police civile, l'établissement de listes de personnel civil sous astreinte et l'élaboration de concepts pour la planification, la mise en train et l'appui des composantes civiles des missions.

3. En outre, le renforcement du dialogue entre le Département des opérations de maintien de la paix et les États Membres a contribué à promouvoir les efforts déployés par le Département pour réévaluer sa structure, définir ses priorités et améliorer les capacités dont il dispose pour appuyer les opérations de maintien de la paix. Ainsi, des consultations ont été tenues sur des initiatives comme les stocks de matériel stratégique, les listes de personnels militaires et de police sous astreinte et l'élaboration de modules types de formation générique utilisés pour la formation des composantes militaires avant leur déploiement. En ce qui concerne la planification des missions, le Département des opérations de maintien de la paix a établi un groupe de travail qui a mis au point un plan initial du processus de planification intégrée. Celui-ci est actuellement révisé pour tenir compte des leçons tirées de l'expérience et des pratiques optimales. Le Département a également continué à concentrer son attention sur l'amélioration de sa gestion interne et s'est notamment efforcé d'élaborer une stratégie alignée sur le plan à moyen terme, d'institutionnaliser le soutien de ses plans stratégiques et examens périodiques et d'améliorer la qualité de la gestion.

4. Dans le cadre de son soutien au Département des opérations de maintien de la paix et aux missions sur le terrain, le Département de la gestion a fourni un appui accru aux services administratifs, et notamment pris l'initiative de renforcer la formation du personnel du Siège et sur le terrain dans le domaine des achats.

II. Exécution du budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002

5. Le montant des dépenses pour l'exercice allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002 s'est élevé à 84 343 000 dollars; comme les montants répartis s'élevaient à 89 749 250 dollars, il reste un solde inutilisé de 5 406 250 dollars, représentant 6 % des ressources approuvées pour l'exercice. Ce solde inutilisé s'explique principalement par le fait que le taux effectif de vacance de postes a été supérieur aux prévisions, tandis que les dépenses au titre des voyages, des transmissions et de l'informatique ont été moins élevées que prévu.

A. Récapitulation des dépenses par catégorie

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montants répartis	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	70 039,4	67 508,1	2 531,3	3,6
II. Objets de dépense autres que les postes				
Personnel temporaire	768,3	579,6	188,7	24,6
Consultants	450,0	474,6	(24,6)	(5,5)
Voyages	828,6	560,2	268,4	32,4
Installations et infrastructures	9 606,1	9 387,3	218,8	2,3
Transmissions	635,2	282,0	353,2	55,6
Informatique	6 251,1	4 462,1	1 789,0	28,6
Services, fournitures et matériel divers	1 170,5	1 089,1	81,4	7,0
Total partiel, catégorie II	19 709,8	16 834,9	2 874,9	14,6
Montant brut, catégories I et II	89 749,2	84 343,0	5 406,2	6,0
III. Recettes provenant des contributions du personnel	10 497,9	11 015,0	(517,1)	(4,9)
Montant net, catégories I à III	79 251,3	73 328,0	5 923,3	7,5

B. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	1 869
Recettes diverses	3
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	(1)
Économies résultant de la réduction ou de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs	1 255
Total	3 126

III. Analyse des écarts¹

Postes	<i>Écart</i>	
	2 531,3	3,6 %

6. En ce qui concerne les 562 postes existants approuvés pour l'exercice allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002, les taux effectifs de vacance de postes se sont établis à 9,1 % pour les postes de la catégorie des administrateurs et à 1 % pour ceux de la catégorie des services généraux et des catégories apparentées, alors que les taux prévus au budget étaient de 8 % et 2,5 %, respectivement.

7. En ce qui concerne les 125 postes supplémentaires approuvés pour la période du 1er janvier au 30 juin 2002, il était prévu que les 91 postes du Département des opérations de maintien de la paix seraient occupés, tandis qu'un abattement de 50 % serait appliqué au titre des délais de recrutement aux 34 postes approuvés pour d'autres départements et bureaux. Or le taux effectif de vacance de postes au Département des opérations de maintien de la paix a été de 9,7 % et, pour les 34 postes d'autres départements et bureaux, il s'est élevé en moyenne à 29,6 %.

Personnel temporaire	<i>Écart</i>	
	188,7	24,6 %

8. Le solde inutilisé s'explique principalement par le fait que le Bureau de la gestion des ressources humaines n'a pas eu à mettre à jour le Manuel d'administration des missions dans la mesure où le Service de la gestion du personnel du Département des opérations de maintien de la paix procède à l'élaboration d'un nouveau manuel relatif aux ressources humaines. En outre, les ressources prévues pour rattraper les retards concernant le traitement, dans le SIG, des montants dus au personnel des missions n'ont pas été utilisées, parce que ce produit a été exécuté avec les ressources existantes. Par ailleurs, les ressources dont le Comité central de contrôle du matériel a effectivement eu besoin pour éliminer

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

l'arriéré d'affaires concernant des missions terminées ont été moins élevées que prévu.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(24,6)	(5,5 %)

9. Des dépenses supplémentaires ont dû être engagées à cette rubrique parce qu'il a fallu faire appel à des experts de l'extérieur pour mettre au point et appliquer la méthode de budgétisation axée sur les résultats pour l'établissement du budget du compte d'appui pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003.

	<i>Écart</i>	
Voyages	268,4	32,4 %

10. Le solde inutilisé tient principalement au fait que les ressources effectivement nécessaires pour couvrir le coût des voyages prévus aux fins des enquêtes générales et intérimaires sur les conditions d'emploi et des enquêtes sur l'indemnité de subsistance (missions) ont été moins élevées que prévu. En outre, un certain nombre de visites de contrôle que la Division des services opérationnels du Département de la gestion des ressources humaines avait prévu d'effectuer auprès de missions de maintien de la paix ont été annulées, en raison du retard avec lequel les cadres de contrôle ont été élaborés.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructure	218,8	2,3 %

11. Le solde inutilisé s'explique principalement par la réduction des besoins du Département des opérations de maintien de la paix en matière de mobilier de bureau et de location de matériel de bureau.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	353,2	55,6 %

12. Le solde inutilisé à cette rubrique s'explique principalement par le fait que les ressources nécessaires pour les transmissions par réseaux commerciaux entre le Siège et les missions ont été moins élevées que prévu.

	<i>Écart</i>	
Informatique	1 789,0	28,6 %

13. Le solde inutilisé s'explique par deux facteurs principaux : a) la réduction des services d'entretien et d'appui fournis au Département des opérations de maintien de la paix, en raison d'un retard dans la mise en oeuvre d'un accord relatif à des services externes; et b) l'utilisation de ressources existantes pour la mise au point de logiciels spécialisés, y compris Galaxy, E-Stars, Mercury, une version du Système de contrôle du matériel des missions (FACS) intégré au Web et le système de contrôle de l'utilisation des fonds.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	81,4	7,0 %

14. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par le fait que les ressources dont le Département des opérations de maintien de la paix a eu besoin pour d'autres services divers ont été moins élevées que prévu.

IV. Activités menées par le Service de la formation et de l'évaluation du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002

A. Prestations, sur demande, d'une assistance en matière de formation

<i>Pays concerné</i>	<i>Période</i>
République islamique d'Iran	Juillet 2001
Argentine	Août 2001
République-Unie de Tanzanie/France	Août 2001
France	Septembre 2001
Bosnie-Herzégovine	Septembre 2001
France	Septembre 2001
Côte d'Ivoire	Octobre 2001
République-Unie de Tanzanie/France	Novembre/décembre 2001
République islamique d'Iran	Janvier 2002
Hongrie	Mars 2002
Namibie	Avril 2002
Népal	Avril 2002
République islamique d'Iran	Avril 2002

B. Activités suivies

<i>Activité</i>	<i>Pays concerné</i>	<i>Période</i>
Douzième cours de formation d'équipes des Nations Unies pour l'aide à la formation et cours sur le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des anciens combattants	Kenya	Août 2001

<i>Activité</i>	<i>Pays concerné</i>	<i>Période</i>
Réunion préparatoire en vue de l'adoption d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes à la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC)	New York	Septembre 2001
Formation en vue de l'adoption d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes à la MONUC	République démocratique du Congo	Octobre 2001
Formation en vue de l'adoption d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes à la MINUSIL et visite de la cellule de formation des missions	Sierra Leone	Octobre/ novembre 2001
Treizième cours de formation d'équipes des Nations Unies pour l'aide à la formation	Côte d'Ivoire	Mai/juin 2002
Premier séminaire de formation générique des Nations Unies au maintien de la paix	Finlande	Juin 2002

C. Demandes de formation au maintien de la paix émanant d'États Membres auxquels le Service n'a pas pu donner suite

<i>Activité</i>	<i>Pays concerné</i>	<i>Motif pour lequel la demande n'a pu être satisfaite</i>
Cours de formation d'équipes des Nations Unies pour l'aide à la formation	Argentine	Manque de personnel
Programme d'orientation sur les missions	Norvège	Annulé
Cours de formation d'équipes des Nations Unies pour l'aide à la formation	Bolivie	Manque de personnel

V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre à sa cinquante-septième session

15. À sa cinquante-septième session, l'Assemblée générale devra prendre les décisions ci-après :

- a) **Affecter au budget du compte d'appui pour l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004 le solde inutilisé de 5 406 250 dollars enregistré pour l'exercice allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002;**

b) Affecter au budget du compte d'appui pour l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004 le montant total de 3 126 000 dollars des recettes et ajustements provenant des intérêts créditeurs (1 869 000 dollars), des recettes accessoires (3 000 dollars) et des économies résultant de la réduction ou de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (1 254 000 dollars), relatifs à l'exercice allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002.
